



Collègues AESH/AVS



Vous effectuez des missions de service public tant auprès des élèves en situation de handicap, que des directeurs d'écoles, ou de l'administration.

Comme tout personnel, vous avez des droits !

Nous allons vous aider à les faire respecter.

Seuls, nous subissons. Ensemble, nous sommes une force !!!

Stage intersyndical Précarité Jeudi 5 mars 2015



Venez faire le point sur:

- Conditions de travail
- Salaires
- Statuts

Si vous êtes intéressé-e-s, vous devez renvoyer un formulaire d'autorisation d'absence ainsi qu'une lettre manuscrite, **1 mois avant le stage (donc avant le 5 février 2015)**

Vous pouvez aussi vous rapprocher des organisations syndicales et du collectif AVS 31 en colère pour toute question.

Contact : avs31encolere@gmail.com



